

Compte-rendu

du Conseil Municipal

Le sept octobre deux mille vingt à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Gardonne s'est réuni en session ordinaire à la salle du Foyer-Club, pour des raisons sanitaires liées au COVID-19, sous la présidence de Monsieur Pascal DELTEIL, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Christophe BOUSQUET, M. Jean-Claude ROSET, Mme Béatrice FEYTOUT, M. Patrick LE CLAINCHE, Mme Marie-Claude JAVERZAT, M. Bernard MICHEL, M. Sylvain CONNANGLE, Mme Christine LALIZOU, M. Christophe BAÉZA, M. Christophe DURAND, Mme Julie JACQ, Mme Hélène BEDUBOURG, Mme Séverine BORDAS, Mme Christelle CHATEAUNEUF, M. Sylvain ROOY et Mme Coraline ROTH.

Absents excusés : M. Frédéric GAUTHIER qui donne procuration à Mme Béatrice FEYTOUT.

Monsieur Sylvain CONNANGLE est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Désignation des représentants communaux à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférés (CLECT)
- Demande de devis pour divers travaux sur la commune et demande Fonds de concours « Plan de relance 2020 » CAB

Le Conseil Municipal adopte l'ordre du jour ainsi modifié.

Remerciements du Trèfle Gardonnais pour la subvention communale versée à l'association pour l'année 2020.

➤ Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 2 septembre 2020 :

Le procès-verbal de la séance du 2 septembre 2020 n'appelle pas d'observations de la part de l'assemblée. Il est donc adopté à l'unanimité des membres présents et signé.

➤ Augmentation du temps de travail d'un agent :

Pour les besoins de service et afin de conserver la qualité du service public, le Conseil Municipal décide d'augmenter le temps de travail de 3 heures ½, pour un total hebdomadaire de 28 heures d'un agent, Mme Aurore SANCHEZ, au service animation à compter du 1^{er} janvier 2021.

➤ **Création d'emploi au 1^{er} janvier 2021 :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de sa réunion du 18 septembre 2020, la commission administrative paritaire de catégorie C a émis un avis favorable pour la promotion interne de l'agent Stéphane GAGNAIRE, au grade d'agent de maîtrise.

Le Président du Centre de Gestion de la Dordogne a procédé à son inscription sur la liste d'aptitude (Arrêté n°151).

Afin de pouvoir nommer cet agent, une délibération de création d'emploi doit être prise par le Conseil Municipal. Celle-ci doit mentionner le grade, la durée hebdomadaire de travail ainsi que la date de nomination.

Le Conseil Municipal décide de créer l'emploi :

Filière : **Technique**

Catégorie : **C**

Cadre d'emplois : **Agents de maîtrise territoriaux**

Grade : **Agent de Maîtrise**

Durée hebdomadaire de travail : **35 heures**

Date de nomination : **01/01/2021**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs à compter du 01/01/2021 pour intégrer la création d'emploi demandée.

➤ **Fermeture d'un poste d'adjoint technique territorial au 1^{er} janvier 2021 :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de supprimer l'emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à 35 heures hebdomadaires suite à la promotion interne de l'agent concerné au grade d'agent de maîtrise au 01/01/2021

Le Conseil Municipal décide de supprimer ce poste au 1^{er} janvier 2021 et charge Monsieur le Maire de saisir le Comité Technique du Centre de Gestion de la Dordogne.

➤ **Compte rendu Saison Piscine 2020 :**

Avec 1468 entrées enfants, 1009 entrées adultes, les recettes totales s'élèvent à 4 926 €. En ce qui concerne le bar de la piscine, 2 700 € ont été encaissés.

Des travaux sont prévus avant la prochaine saison, la terrasse en bois actuelle va être démontée, pour faire place à une terrasse en béton et dallage.

➤ **Compte rendu de la saison Camping 2020 :**

Les recettes 2020 s'élèvent à 7 835,58 € pour un peu plus de deux mois. Solde positif : 710.56 € hors versement de taxe de séjour et impôts.

➤ **Désignation des représentants communaux à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :**

A l'unanimité, M. Pascal DELTEIL est désigné délégué titulaire et M. Jean-Christophe BOUSQUET délégué suppléant pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à la CAB.

➤ Procédure bien sans maître : lettre de mission SAFER :

-
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural, « SAFER – NOUVELLE AQUITAINE » est fondée à accompagner les Collectivités Territoriales dans la mise en œuvre de la procédure d'appréhension des biens sans maître. Pour ce faire et afin de se rendre maître de ces biens, la commune souhaite être accompagnée dans cette démarche.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de signer la lettre de mission présentée afin de bénéficier de cet accompagnement.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette lettre de mission – bien sans maître SAFER Nouvelle Aquitaine / Commune de Gardonne.

➤ Statuts du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale au Cœur des 3 Cantons :

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal les statuts du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale SIAS AU Cœur des 3 Cantons qui ont été approuvés à l'unanimité lors de la réunion du Comité Syndical du 2 Septembre 2020.

Le Conseil Municipal n'a pas d'observation à formuler et approuve les statuts.

➤ Projet de construction d'un restaurant scolaire : demandes de subventions

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce projet lui sera présenté lors d'une prochaine séance.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de solliciter des aides ou tout autre forme de financement pour ce projet et notamment de faire une demande de subvention auprès de :

- * l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
- * le Conseil Départemental
- * le Conseil Régional
- * la Communauté d'Agglomération Bergeracoise : Fonds de concours

➤ Demande de devis pour divers travaux sur la commune et demande Fonds de concours « Plan de relance » 2020 auprès de la CAB :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de réaliser divers travaux sur la commune, notamment à l'entrée du pont au niveau de l'abri d'élèves, à l'école, au Centre de loisirs, à la Piscine Municipale, dans le logement n° 1 au 9, avenue du Périgord et à l'Eglise.

Monsieur le Maire est chargé de faire une demande auprès de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise pour l'octroi d'un fonds de concours « Plan de relance » 2020.

➤ Compte rendu du Conseil Communautaire de la CAB du 21 septembre 2020

➤ Rapports des commissions :

Commission sécurité du 28 septembre 2020 :

Problématique des incivilités routières : une réflexion est à l'étude pour

- la rue de l'ancien foirail
- l'angle de la route des coteaux, de la rue Saint Louis et de la rue de Marolles
- l'avenue du Périgord côté ouest au droit de l'école et côté est au droit de la piscine

- Un point sera fait lors d'une prochaine réunion fin novembre.

Désignation des représentants de la commune au sein des 14 Commissions communautaires de la CAB :

Ces commissions sont ouvertes à l'ensemble des conseillers communautaires et des conseillers municipaux.

Ces désignations seront approuvées lors du prochain conseil communautaire de la CAB.

La séance est levée à 23 heures